

comme nous avons promis de le faire. Dans l'étude d'ensemble que nous effectuons, nous devons tenir compte des rapports entre nos forces armées et nos alliés.

M. Clancy: Saviez-vous, en février, que la France n'autoriserait pas l'entreposage d'armes nucléaires sur son territoire?

L'hon. M. Hellyer: Oui, je le sais depuis trois ans. De fait, à l'époque, j'ai soulevé la question à la Chambre et je l'ai signalée au gouvernement en place. J'ai été surpris de constater qu'après trois ans on n'avait encore rien fait, et que c'est à moi que revenait, semblait-il, de résoudre le problème.

Une voix: Vous êtes un héros.

L'hon. M. Hellyer: Afin de pouvoir établir nos exigences futures, nous avons entrepris un certain nombre d'études. Il s'agit ici de recherches plus ou moins importantes, portant sur l'éventualité de divers genres de conflits, ainsi que sur les divers types d'invasions ou d'insurrections qui peuvent avoir lieu dans l'univers; nous examinons également l'équilibre des forces qui existent entre l'Est et l'Ouest, et la contribution la plus efficace qu'un pays comme le Canada pourrait faire au cours des années à venir.

En outre nous avons entamé un certain nombre d'analyses plus précises, et nous espérons que dans l'ensemble elles nous fourniront un fond très vaste de renseignements, grâce auxquels nous pourrions élaborer un programme complet pour l'avenir.

J'ai également indiqué les délais qui devraient être observés, et j'ai conclu mes observations en ce qui concerne la revue générale en disant:

... nous espérons qu'en dépit de l'étendue et de la portée de notre enquête nous serons en mesure d'en arriver à une conclusion dès le début de la nouvelle année. Je suis persuadé que l'opinion de ce comité sera extrêmement utile pour nous permettre de définir le rôle le plus efficace que le Canada pourrait jouer au cours des années à venir.

En fait, monsieur l'Orateur, nous avons rigoureusement respecté jusqu'à maintenant les dates que nous nous étions fixées. Nous faisons d'excellents progrès au ministère de la Défense nationale. Nous avons toujours l'espoir de parvenir à notre but, soit d'être prêts à soumettre à l'étude du gouvernement au cours de la nouvelle année une ligne de conduite qui pourrait être présentée au Parlement avant l'étude des crédits de l'année prochaine. J'espère encore que le comité spécial de la défense soumettra des recommandations avant que notre politique soit complètement établie afin que nous puissions profiter de ses vues. (*Exclamations*) J'ai dit, et je le répète, que je serai ravi d'obtenir du comité un rapport indiquant l'opinion de ses membres sur la politique de défense du

Canada pour l'avenir. On m'a dit que le comité compte pouvoir présenter un rapport vers la mi-décembre. Si c'était possible, ce rapport serait fort précieux et il aiderait considérablement le gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités. La déclaration que j'ai faite au comité de la défense non seulement évoquait les problèmes à l'égard desquels il faudrait prendre des décisions, mais elle indiquait aussi, avec assez de justesse, le moment où ces décisions devraient être prises.

J'aimerais parler maintenant des griefs spécifiques que renferme l'amendement. Le premier a trait à l'abandon du programme de construction de frégates à fins multiples. Nous avons laissé prévoir cette décision dans une déclaration au comité spécial de la défense. Le coût du programme était élevé, il faisait appel à une très grande proportion de nos ressources et, pour cette raison, il faudrait l'examiner de nouveau très attentivement, surtout à la lumière de ses répercussions sur la politique éventuelle, car on a prétendu que le matériel déterminait la politique et on a avancé dans plusieurs milieux que ce devrait être le contraire, que la politique devrait déterminer l'acquisition du matériel.

Il a certainement été tenu compte de ce principe lors de l'étude de cette question. Comme je l'ai déclaré à la Chambre l'autre jour, cet abandon a été dicté par d'autres facteurs. Il s'agissait de navires à fins multiples, conçus pour remplir diverses fonctions et, vu qu'ils n'étaient pas très gros et que les plans devaient être établis d'après tant de rôles divers, l'efficacité de chacun s'en trouvait considérablement compromise. L'un des principaux problèmes que pose l'abandon du programme, c'est celui de décider des rôles que nos forces armées joueront à l'avenir, notamment la marine, une des plus nobles et des plus anciennes de nos armes.

Notre revision générale visait tout d'abord la stratégie. La stratégie du monde occidental est-elle réaliste? Tient-elle compte des changements survenus ces dernières années ou traduit-elle les conditions de 1954 et 1955? A mon sens, le Canada peut avoir une influence considérable, s'il l'exerce à bon escient, dans le choix de la stratégie. Certes, nous devrions être au courant des répercussions stratégiques car notre apport et notre politique devraient en tenir compte; autrement, nous nous apercevrons que notre apport fait double emploi ou est voué à l'échec comme élément de paix et de stabilité dans le monde.

Nous effectuons une revision spéciale en matière navale, surtout dans le domaine de la guerre anti-sous-marine. Nous allons essayer